

Succession Gaubert Louis à Mathéfontaine
 le 6 mars 1886.

1° mobiliers dans la maison construite à	400 francs
2° la charrette et harnais	100 fr
3° la moitié des ruches à miel	100 »
4° Capitaux délaissés différés 20 ^e p. 100	90 »
5° Sept actions à 8 ^e et 10 ^e p. 100	87, 88
6° deux chèvres ensemble évalués	19, 80
7° une vache âgée de 24 ans sans estimation	0.
8° blé récolté en 1888. environ 4 charges. { 10 charges. 320 [»]	
9° blé récolté en 1889 environ 6 charges	total. f. 1087 [»] 28

D'après ce compte il est dû à chacun le blé qui a fourni
 pour son lot et les travaux d'exploitation de la propriété

Dettes payées par chacun en 1886.

1° Droits de Succession	120 f.
2° procès de creux	180 »
3° frais funéraires	38
4° un acte de vente pour un arbrin fait le 11/10	4
5° un journal d'homme envoie château arroux pour annoncer le décès	2
6° à un porteur envoie à engler pour le même motif	2
7° à foreurs pour des journées de la route qu'il est allé faire pour aller à la montagne	10 f.
8° pour un acte de bois fait avec unidid. de Mont laup.	3 »
9° pour un procès verbal fait par le garde-mur de greffier	18 »
10. Acte remis en Boulangerie qui lui fournissait du pain sans charge évalué à l'époque	80 »
11° Enregistrement du testament et l'expédition à M. Lémieu	83 »
	total. 444
12° intérêts de cette somme pendant 3 années	